

# MASQUE SORBET FRAICHEUR VERDESSENCE GLUCOMANNAN

Le Masque Sorbet Fraîcheur hydrate efficacement et apaise instantanément les peaux échauffées par le soleil.



PHASE	INGREDIENT	INCI	%	FONCTION	% Naturalité
A	EAU DEMINERALISEE	Water (Aqua)	87,56		87,56
	CITROFOL® AI EXTRA	Triethyl Citrate	4,00	Emollient hydrosoluble	4,00
B	HYALUROSMOOTH® PW LS 8997	Cassia Angustifolia Seed Polysaccharide	0,10	Actif éclat immédiat, hydratant, anti-stress, repulpant	0,10
C	VIVASTAR® CS INSTANT POWDER	Sodium Carboxymethyl Starch	6,00	Texturant sensoriel	5,44
D	VERDESSENCE™ GLUCOMANNAN	Glucomannan	1,00	Agent rhéologique	1,00
E	GEOGARD® ECT (CQ Masso)	Benzyl Alcohol (and) Salicylic Acid (and) Glycerin (and) Sorbic Acid	1,00	Conservateur	0,00
	SOLUTION 0,1% PURICOLOR® BLUE FBL5	Water (and) CI 42051:2	0,04	Colorant	0,04
	PARFUM COSMOS CONCOMBRE (Robertet)	Parfum	0,30	Parfum	0,30
F	SOLUTION DE SOUDE A 20%	Water (and) Sodium Hydroxide	QS	Ajusteur de pH	QS

## CARACTERISTIQUES

**Aspect :** Gel sorbet bleuté

**pH :** 4,5 - 5,0

**Viscosité :** 150 000 - 200 000 mPa.s  
Brookfield, DVI, helipath spindle TD, speed 10

**Stabilité :** Augmentation de la viscosité puis stabilisation à 1 mois

## PROCESS

Homogénéiser la phase A 20 minutes sous vive agitation. Introduire la phase B et homogénéiser 5 minutes. Introduire la phase C et homogénéiser 15 minutes. Introduire la phase D et homogénéiser 15 minutes sous vive agitation. Enfin, introduire un à un les ingrédients de la phase E et homogénéiser 5 minutes. Enfin, ajuster à pH 4,5 - 5,0 avec la phase F.

*Remarque : Les formules sont fournies à titre purement indicatif et sont exclusivement destinées à illustrer les ingrédients que nous commercialisons dans un environnement formulé. Elles correspondent à notre connaissance à un moment donnée, dépendant notamment des données communiquées par nos fournisseurs. Nous ne donnons aucune garantie sur l'utilisation des ingrédients mentionnés ou sur l'évaluation de ceux-ci. De plus, il appartient aux utilisateurs d'apprécier les éventuels risques en terme de propriétés intellectuelle ou de respect de la réglementation en vigueur.*

*Le pourcentage d'origine naturelle est calculé selon la norme ISO 16128-2. Notre calcul est basé sur les carbones renouvelables et ne prend pas en compte les adjuvants ni le process d'obtention de la matière première.*